

Edito du Président : Michel Tousaint



Chers (es) adhérents (es),

Le 11 février 2022, j'ai été choisi par le Conseil d'Administration comme Président de notre Association du musée de la Marine.

Cette mission consiste à proposer et à mettre en projet de nouvelles dynamiques pour promouvoir le Musée et valoriser le patrimoine de Saint-Brevin et la culture maritime.

Les deux années 2020 et 2021 ont été marquées par cette pandémie qui a empêché de nombreux événements et l'inauguration de l'exposition.

Aujourd'hui une nouvelle page s'écrit avec un développement de la Communication. En particulier la Newsletter. Avec ce premier numéro, nous souhaitons mettre en place une relation intranet avec nos adhérents et partenaires. Nous prévoyons une newsletter trimestrielle.

Le site Web est plus riche en informations, pour le rendre attractif.

Vous découvrirez l'exposition "Parcours Maritimes" avec une nouvelle présentation des salles, un meilleur visuel des maquettes, des objets et des photographies, un éclairage valorisant les œuvres exposées. L'ensemble vous offrant une circulation fluide de votre parcours culturel.

A la fin de votre visite, vous vous arrêterez à la nouvelle boutique, avec un mobilier plus agréable afin de présenter les livres, notamment sur l'histoire de la construction navale et sur la base sous-marine. Avec un espace dédié aux objets souvenirs.

Pour conclure, je remercie chaleureusement toute l'équipe qui s'est investie sans compter, pour continuer à donner à notre Association sa capacité d'action.



Reconnaissance de rayonnement maritime

Décernée en 2020 par la Fédération Nationale du Mérite Maritime et de la Médaille d'Honneur des marins.

L'Ordre du Mérite Maritime a été créé par une loi du 9 février 1930. Il est destiné à récompenser la valeur des marins et le mérite de citoyens qui se sont distingués par des actions exceptionnelles, des services particuliers ou exemplaires en regard du fonctionnement, du développement ou du rayonnement des activités maritimes.

Regroupées depuis 1954 au sein de la Fédération Nationale du Mérite Maritime et de la Médaille d'Honneur des Marins (reconnue d'intérêt général), les différentes sections régionales ont pour mission de promouvoir l'image de qualité du monde maritime.

LA RECONNAISSANCE DE RAYONNEMENT MARITIME :

Elle est issue de l'engagement d'intérêt général reconnu par l'État pour la FNMM dans le cadre de la promotion et la sauvegarde du patrimoine culturel... les conditions de cet engagement imposent des actions significatives locales (départementales ou régionales) pour les respecter.

Elles se concrétisent, à l'initiative des sections régionales, par l'attribution d'actions de reconnaissance tel le prix annuel de reconnaissance de rayonnement maritime.

Le 19 septembre 2020, par son rayonnement et ses **missions** d'assurer la conservation, la présentation, l'enrichissement et l'accroissement de ses collections dans tous les domaines de la marine, notamment ceux de la Marine Nationale, de la construction navale, des marines de commerce, de la pêche, de la recherche océanographique, du sport nautique et de la plaisance, le prix 2020 de la reconnaissance de rayonnement maritime a été décerné au Musée de la Marine de Saint-Brevin-les-Pins.

Cette preuve de reconnaissance de la section régionale Bretagne Sud et Vendée, au musée, a été remise à l'occasion des journées du patrimoine au Président René HARRE par Mr Daniel R. MARIE président de la section.

A travers cette distinction, c'est aussi l'ensemble des bénévoles et salariés de l'association qui sont honorés en contribuant au développement patrimonial et culturel maritime.



Retour sur l'Assemblée Générale

Issu des dernières élections, nouvelle composition du Conseil d'Administration avec des petits nouveaux. Page 2

2022 : Les Grands Défis et évolutions maritimes

Le Musée a toujours pour ambition de plonger le visiteur dans l'univers maritime de la région. Page 2

Planning des permanences A vos agendas

Comme chaque année, les membres de l'association sont sollicités pour renforcer la permanence au musée ainsi que des actions dans les offices de tourisme. Page 2

A l'issue de **l'Assemblée Générale** du 10 février 2022, les administrateurs sont :

Mme BOISSEAU Corinne, M. BOYET Dominique, M. DOUSSET Jean-Pierre, Mme HOUIS Dominique, Mme KUHN Marine, M. LOZACH'MEUR Michel, M. PERRIN Hervé, M. PICQUET Pascal, M. PROVOST Hervé, Mme TAILLEBOIS Catherine, M. TAILLEBOIS Jean-Claude, M. TOUSAINTE Michel.



M. le Vice-Président Michel TOUSAINTE remercie et présente les élus de la mairie qui nous ont fait l'honneur d'assister à notre AG : Mme Dorothee PACAUD, 1^{ère} adjointe, déléguée à la culture et au patrimoine, représentant M. le Maire, M. Thierry DEVILLE, adjoint au Maire et conseiller départemental et M. Pierre CHÉREAU, président de la SEM, et des Offices de Tourisme.

M. René HARRE, Président démissionnaire, n'a pu se joindre à nous mais a tenu à rédiger un courrier dans lequel il remercie tous les acteurs qui œuvrent à la bonne marche du musée (membres du CA, collectionneurs pour la mise à disposition gratuite d'objets et de maquettes, Mme Christine BALAVOINE ainsi que la municipalité).

Malgré le contexte et l'instauration du pass sanitaire, l'exposition « Marines d'Estuaire » a rencontré un bon succès avec 2 228 entrées et un bon fonctionnement de la boutique.

Les journées du patrimoine n'ont pas eu un grand succès mais grâce à la vente de la boutique, une somme de 654,00 € a pu être remise à la SNSM. M. Michel LOZACH'MEUR commente le rapport financier 2021 en détaillant les diverses dépenses et recettes.

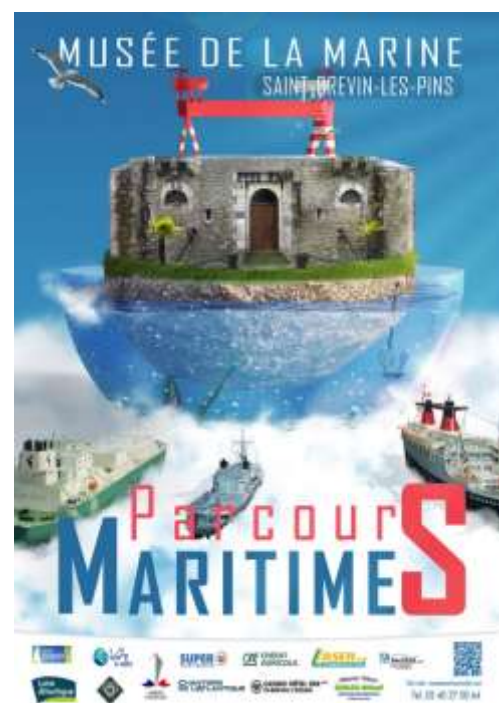
Il passe ensuite au budget prévisionnel 2022 d'un montant de 45 570,00 €.

L'ouverture au public est prévue du dimanche 17 avril au dimanche 9 octobre, sur le thème « Parcours Maritimes » mais l'inauguration aura lieu le 30 avril dans un souci de facilité de parole du fait des deux élections et donc du devoir de réserve des élus.

Un effort important a été fait au niveau de la présentation des salles pour un visuel amélioré et aussi avec l'achat de nouvelles cloches. Le partenariat a été renouvelé avec les Offices de Tourisme des deux rives de la Loire. Dans la boutique complètement remaniée, il y aura des livres et des BD qui se rapprocheront de notre exposition. Un clin d'œil particulier pour la SNSM et la mise en valeur des sauveteurs en mer avec Mme Marine KUHN qui représente le Musée mais aussi la SNSM et la fraternité qui existe entre nos deux entités.

Mme Dorothee PACAUD rappelle la municipalisation de la médiathèque et souhaite qu'une collaboration soit mise en œuvre avec le Musée.

Pour conclure son propos, elle confirme l'attribution d'une subvention de 12 000,00 € pour le Musée.



Les thématiques 2022 : Parcours Maritimes

« ... Situé dans un ancien fort datant de 1861, le musée de la Marine vous plonge dans l'univers maritime de la région à travers des maquettes, des objets des films... ».

« ...Découvrez l'océanographie et ses explorateurs illustres, la construction navale nazairienne et ses évolutions, les paquebots « Normandie » et « France ».

Pour maintenir cette ambition, les expositions ont été enrichies de tableaux, photographies, infographies et d'objets de collection.

Les vitrines et mobiliers ont été repensés.

L'espace boutique a vu son mobilier changé et modernisé.

Des maquettes appartenant au musée sont exposées au restaurant « le Chalut », au Ciné Jade, au Casino ainsi qu'à l'Office du Tourisme de l'Océan.

Cette année l'action a été mise sur La construction navale et l'évolution des chantiers navals de Saint Nazaire.

Pour finir, S'émerveiller devant les maquettes géantes : Fort de Mindin, l'Océanographie, paquebots célèbres, Marine Nationale, constructions navales, Marine Royale... Les visiteurs vont être fascinés !



Planning des permanences :

L'ouverture au public aura lieu du dimanche 17 avril au dimanche 9 octobre.

Pendant la période du 11 juillet au 22 août un renfort de bénévoles de l'association est sollicité pour permettre l'ouverture les lundis et mardis en binôme avec Christine et la saisonnière.

Enfin des permanences, dans les offices de tourisme de Saint-Brevin et Pornichet seront assurées les lundis et mardis.

Un pré-planning devrait être validé en CA du 28 mars.

